



**POUR UN SERVICE PUBLIC  
FERROVIAIRE DE QUALITÉ**

**Adresse postale** : chez Didier Le Reste, 5 rue paul Dukas 75012  
Paris

**Courriel** : [convergence.rail@hotmail.fr](mailto:convergence.rail@hotmail.fr)

**Tél.** (Didier Le Reste, président) : 06 08 03 91 82

**Blog** : <http://www.convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 06 Janvier 2021

Madame Marlène DOLVECK

Directrice Générale

SNCF Gares et Connexions

16 avenue d' IVRY

75013 PARIS

Lettre recommandée avec A R

OBJET : à la recherche de réponses à nos sollicitations !!

Madame la Directrice Générale,

En ce début d'année , nous souhaitons vous présenter nos meilleurs vœux auxquels nous y associons la SNCF afin que celle –ci, en tant qu'entreprise Publique, réponde encore mieux à l' intérêt général et aux besoins croissants de transport du plus grand nombre !

Par la présente , nous souhaiterions également obtenir des éléments de réponses à notre courrier ( copie ci-jointe ) en date du 18/09/2020 portant sur la déshumanisation des Gares SNCF . Nous vous avons interpellée de nouveau sur le même sujet par mail le 26/11/2020 ( copie ci- jointe ) .

Peut- être pour mieux situer notre association, la Convergence Nationale Rail ( CNR), est-il utile de vous indiquer les éléments suivants ?

La Convergence Nationale Rail est une association (loi 1901- création parue au JO) , créée en 2011, ayant pour vocation de défendre les intérêts des usagers /utilisateurs du Rail ( activités voyageurs et marchandises ) , portant l' ambition de la défense , du développement et de la promotion d' un Service Public Ferroviaire de qualité . La CNR est une association de composition pluraliste , regroupant plus de 80 collectifs et comités d' usagers , des collectivités locales, des syndicalistes, des associations , des citoyens-es ...

Ces dernières années, la CNR a été reçue à plusieurs reprises au Ministère des Transports , par des directions de la SNCF y compris par la Direction Générale le 04 Juin 2019 et par

certaines Conseils Régionaux et Préfectures par l'intermédiaire de nos Collectifs adhérents .  
La CNR a été officiellement auditionnée par les commissions parlementaires présidées par le  
Député DURON , par le Sénateur NEGRE et par la mission SPINETTA . Bien sûr nous pouvons  
« détonner » par rapport à d'autres associations d'usagers qui ont pignon sur rue, par le  
fait que contrairement à d'autres, nous sommes , entre autres , opposés à l'ouverture à la  
concurrence des activités ferroviaires , à l'instar de ce que nous connaissons dans le FRET  
ferroviaire depuis 2006 !!!

Nous comptons au sein de notre association nombre d'experts en matière ferroviaire qui  
crédibilisent nos analyses et propositions et qui renforcent le caractère sérieux de notre  
démarche .

Après cet historique qu'il nous a semblé utile de rappeler nous pensons que vous aurez à  
cœur de nous répondre comme l'ont fait avant vous vos prédécesseurs , Messieurs Patrick  
ROPERT et Claude SOLARD.

Dans l'attente de vous lire ou si vous préférez, de vous entendre dans le cadre d'une  
audience que vous pourrez nous accorder , nous vous prions d'agréer , Madame la  
Directrice Générale , l'expression de notre haute considération .

#### Le BUREAU de la C N R

Didier LE RESTE : Président

Aurélien DJAMENT : Vice- Président

Laurent RUSSEIL : Secrétaire

Francis PORTES : Secrétaire – adjoint

Vincent JOUILLE : Trésorier

Philippe DENOLLE : Vice- Président